

REUNION DU 8 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit octobre à 20 h 30, les membres du Conseil municipal de la commune nouvelle de Marigny-le-Lozon se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation	02/10/2019	Affichage	09/10/2019
-------------	------------	-----------	------------

les membres du conseil municipal : LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal, COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël, MAUDUIT Ludovic, LE BUZULLIER Chantal.

Absents excusés : GIRES Pascal, GIRES Jean-Yves

Absents : HELAINE Stéphane, HEUGUET Cédric, LEGENDRE Martine, COTENTIN Thierry, LE BIHAN Stéphane.

Pouvoir : néant

Le conseil municipal, après avoir désigné Valérie BISSON comme secrétaire de séance, approuve le compte-rendu du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2019.

LABELLISATION MAISON FRANCE SERVICE

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les critères pour la labellisation Maison France Services. Il propose notamment d'adopter les horaires d'ouverture suivants pour la structure qui devrait ouvrir le 1^{er} avril 2020 :

Le Lundi : ouverture non-stop de 9h à 17h ; les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h ce qui porterait l'ouverture de la structure à 33 heures hebdomadaires.

En termes de personnel: il est prévu le recrutement de 2 personnes à temps non-complet (20h/35h).

CONSULTATION : location et maintenance d'un copieur pour le pôle public 191008-01

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le contrat de location et maintenance du copieur de la mairie arrive à échéance au 31 décembre 2019 et qu'il y a lieu de le remplacer.

La consultation a été lancée suivant la procédure adaptée le 2 septembre 2019 avec une remise des offres fixée au 24 septembre 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer avec la société IBC mieux disante pour la location et la maintenance du nouveau copieur.

Les crédits seront inscrits au budget principal 2020.

TARIFS DE SALLE DES FETES DE LOZON 191008-09

Il est proposé de mettre en place un tarif « Vin d'honneur » pour la location de la salle des fêtes de Lozon :

Nom de la salle	Prestation	MARIGNY-LE-LOZON	EXTERIEUR
Commune déléguée de Lozon	Vin d'honneur	70 €	120 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les tarifs « vin d'honneur » de la salle des fêtes de Lozon.

Questions diverses

- AMENAGEMENT DU BOURG DE MARIGNY – Tranche 1 :

Le démarrage des travaux est prévu le 21 octobre.

Phasage prévu :

- 1/ parking route de Quibou
- 2/rue du 13 juin // Square avec circulation alternée
- 3/parking rue de l'église

- CONCERT 2020 DE MARIGNY EVENEMENT :

Le conseil municipal donne son accord pour que le concert de 2020 organisé par Marigny Evénement ait lieu sur les parcelles communales proches du stade Yves Lemazurier.

CALENDRIER DES ELUS :

- 18 octobre : Assemblée générale de Marigny Je T'aime
- 20 octobre : repas du Fil d'Argent
- 2 novembre : repas des aînés de Lozon
- 12 novembre 20h30 : prochain conseil municipal